

RSA ET PROPRIETAIRE LOYER DONNÉ

Par **bonjouraidezmoisvp**, le **25/06/2021** à **00:39**

bonjour
je suis bénéficiaire DU RSA et je suis logé gratuitement chez ma mère
je viens d'hériter d'un appartement que je loue
l'argent des loyers est versé directement sur le compte de ma mère qui déclare cet argent perçu aux impôts
pouvez-vous me confirmer que je pourrais continuer à ne rien déclarer aux impôts ou au RSA sur le fait que je suis propriétaire puisque je ne touche rien et que l'intégralité est perçue par ma mère
et donc que je continuerai à percevoir le même montant du RSA
merci pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2021** à **07:58**

Bonjour

Nous ne sommes qu'un forum étudiant !

Il faut poser cette question à l'administration.

Par **Vance Collins**, le **26/01/2022** à **17:36**

Je vous conseille de contacter également l'administration. Merci d'avoir partagé votre expérience. Il est très important, lors de la création d'une stratégie de marketing de contenu pour un produit, d'avoir à l'esprit son utilité réelle pour la personne qui utilisera le produit ou le service, pour écrire à son sujet. J'achète beaucoup de produits en utilisant le site <https://promo-codes.fr/> qui m'aide à trouver des réductions et des promotions dans les magasins en France. Je lis très souvent les descriptions de produits.

Par **Ablette**, le **26/01/2022** à **18:07**

Bonsoir,

vous avez un appartement que vous louez, vous faites verser les loyers sur le compte d'un tiers pour éviter d'avoir à déclarer ces revenus vous-même et continuer ainsi à percevoir l'aide sociale. Même si ce tiers déclare ces revenus, si l'appartement est à votre nom et à fortiori le bail à votre nom, cela s'appelle une fraude fiscale doublée d'une fraude à l'aide sociale.